

Gironde : Ford devra revoir son plan de sauvegarde de l'emploi

08 janvier 2019 à 15h12 Par Florence Jaillet



Crédit photo : Google map

La Direccte Nouvelle-Aquitaine, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, manque d'informations pour valider le PSE et demande des précisions à Ford.

Le dossier Ford n'est pas encore bouclé. Exemple du côté de la [Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi](#) qui réclame que le groupe revoit sa copie, dans le cadre de son plan de sauvegarde de l'emploi.

Le dossier du constructeur automobile américain est incomplet, selon la Direccte, la direction du travail de Nouvelle-Aquitaine, dans un communiqué officiel publié hier soir. Des documents complémentaires ont été demandés dans le cadre d'un examen approfondi.

En décembre, le constructeur américain avait rejeté l'offre de reprise du site de [Blanquefort](#). Cela veut dire que le [PSE](#) n'est pas encore officiellement validé à ce jour. À réception des documents demandés, la Direccte disposera d'un délai de 21 jours pour l'entériner, ou non.